

Compte-rendu du Conseil Municipal

Du 20 juin 2018 à 19 h

Présents : Robert VIELFAURE, Jacques ANATOLE, Guy IMBERT
, Marie LEMAIRE, Gilles PEREAU, Juliette CONSTANTIN, E.TARALLO

Pouvoir : Monique RIGOLET représenté par Robert VIELFAURE
Michel LAPIERRE représenté par Guy IMBERT

Excusée: Mélanie FANGIER

A été élue Secrétaire de séance : Guy IMBERT

1. Délibération : validation RGPD (Règlement général sur la protection des données)

La commune souhaite mettre en place le RGPD et se mettre ainsi en conformité avec la législation. Election de Monsieur Jean Pierre MARTIN, Président du Syndicat AGEDI qui est notre fournisseur de logiciels, pour être délégué de la commune de Rocher dans le cadre du RGPD.

Voté à l'unanimité

2. Délibération travaux PARIS

Le dernier devis concernant les travaux pour le logement du 4ème étage droite à PARIS s'élève à 12 936€ TTC

M.le Maire propose de n'effectuer que sur les travaux d'électricité, de raccordement sanitaire ainsi que la fourniture et pose de boîte aux lettres; pour un montant HT de 2 500€

Voté à l'unanimité

3. Délibération Travaux aménagement de la RD5 et modification de l'accès du chemin sur la parcelle 940

La délibération porte sur l'accès d'un chemin sur la RD 5 en le déplaçant de la parcelle A 941 à la nouvelle parcelle acquise par la commune issue de la parcelle A 940 perpendiculaire à la RD 5 et face à la voie direction de Joannas. La société JOUVE TP réalisera les travaux de terrassement pour un montant de 1 480 €

Voté à l'unanimité

Après quelques questions et communications diverses, la séance est levée.